



Founex, le 17 décembre 2013/cl/10.01

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITÉ

AVIS DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa séance du **16 décembre 2013**, le Conseil communal de Founex a :

1. Approuvé le préavis municipal N° 33/2011-2016 concernant la prise en charge par la commune de Founex de sa part des frais liés à l'utilisation du complexe Piscine/Patinoire

Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.

2. Approuvé le préavis municipal N° 34/2011-2016 concernant le budget 2014

Cette décision ne peut pas faire l'objet d'un référendum.

3. Approuvé le préavis municipal N° 35/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 62'000.00 en vue du remplacement de l'éclairage public au chemin de la Marjolaine

Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.

4. Approuvé le préavis municipal N° 36/2011-2016 concernant une demande de crédit d'étude de CHF 170'000.00 en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-Bois) au centre du village de Founex

Cette décision peut faire l'objet d'un référendum.

Claudine Luquiens
Greffe municipal

Conformément aux articles 110 et ss. LEP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.